

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

RÈGLEMENT OMNIBUS MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST (01-280), LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS (RCA10 22016), LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST (RCA14 22014), LE RÈGLEMENT SUR LES CERTIFICATS D'AUTORISATION DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST (RCA11 22007), LE RÈGLEMENT SUR L'ART MURAL (RCA11 22011) ET LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES (RCA10 22015) (DOSSIER 1227680009)

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 16 janvier 2023, le premier projet de règlement indiqué ci-dessus et tiendra une assemblée publique de consultation le 30 janvier 2023, à compter de 18 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1).

Ce premier projet de règlement vise à proposer de nouvelles mesures réglementaires et correctives dans un contexte de transition écologique et d'amélioration de processus.

Ce premier projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le sommaire décisionnel est accessible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montreal.ca/articles/consultations-publiques .

Fait à Montréal, le 19 janvier 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire